



Des délinquants millionnaires dépouillent des retraités !

Hold-Up sur les pensions retraites !

q La baisse des pensions retraites par hausse CSG est une escroquerie lamentable servie par un discours minable : Au voleur !

« Jeune, ils t'ont fait payer la vignette automobile, soi-disant pour les plus âgés... Ils t'ont fait travailler gratuitement pour pentecôte, soi-disant pour les plus âgés... Tu as cotisé plus de 40 ans pour la pension retraite des plus âgés...

Maintenant que tu es plus âgé, ils taxent ta retraite de 1,7% soi-disant pour les plus jeunes !

T'es vraiment sûr qu'ils ne nous prennent pas pour des c...s ? »

Ce texte qui circule sur le net tape dans le mille. Tellement vrai qu'on se demande comment on pourrait douter de l'entourloupe de cette hausse CSG, non compensée pour les seuls retraités !

« PLUS AISÉS DES PLUS AISÉS »

Pour ce faire, Macron n'a pas hésité à dire que les retraités taxés sont « *les plus aisés des plus aisés* » ! Lui, qui fait partie du monde des millionnaires, comme la majorité de son gouvernement, qui vit dans un luxe incroyable, se permet de dire que des gens qui gagnent plus de 1000 € de pension retraite sont « *plus aisés des plus aisés* ».

Aucun gros mot, aucune injure, ne peut sombrer plus bas dans la vulgarité que cette lamentable escroquerie intellectuelle clamée devant des millions de téléspectateurs.

La retraite n'est pas une prestation sociale, un don de l'Etat, mais le fruit de plus de 40 années de travail et de cotisations au régime général + complémentaires, ce qui classe cette mesure au rayon du vol, du détournement de fonds, et cela quel que soit le montant de la retraite !



AU VOL !

Tous ceux qui n'ont pas aujourd'hui une déduction de CSG, qui ont une CSG à 6,6 % sont concernés. Des pensions retraites à partir de 1200 euros par mois... Vraiment, « *des plus aisés des plus aisés* » !!

Mais, même en-dessous de ces montants d'autres sont concernés ! Un couple percevant par exemple 1978 € pour tous les deux, subit l'augmentation de la CSG ! Même pas 1000 € de revenu par personne, mais vraiment « *des plus aisés des plus aisés* » !

En prenant en compte que la pension d'une femme est en moyenne 60% inférieure à un homme, cela représente une pension de 1224 € pour l'homme et 735 € pour la femme : « *des plus aisés des plus aisés* » tous les 2, même à 735 € de pension !

DES SALADES À GOGO

Pour convaincre la population, il faut fournir une raison, pour culpabiliser le retraité, et l'opposer aux actifs, comme ils le font entre chômeurs et ceux qui ont un travail, entre le public et le privé, etc...

Même s'ils sont de plus en plus « décomplexés », ils ont encore du mal à clamer qu'ils baissent nos pensions (et les APL, et les emplois aidés, et les services au public) pour compenser leurs cadeaux aux riches :

- baisse de l'impôt sur les sociétés, plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes à l'impôt sur le revenu, suppression de l'impôt sur la fortune pour portefeuilles boursiers, CICE, etc.

Donc ce serait pour les jeunes ? Que nenni !



Délinquants millionnaires dépouillent des retraités !

Hold-Up sur les retraites

i Suite de la page 4 ð

C'EST POUR LES PATRONS !

En fait, le gouvernement veut supprimer des cotisations sociales (non, ce ne sont pas des « charges » !), pour que les employeurs n'aient plus à payer ce qui fait partie du salaire !

Car le salaire c'est le net, mais c'est aussi le brut et les cotisations du patron. Le brut, c'est ce qui permet de continuer à percevoir une pension à la retraite, de pouvoir s'arrêter et d'avoir accès aux soins quand on est malade, d'avoir un revenu quand on est licencié.

Leur suppression n'est pas un gain pour le salarié, c'est un gain pour le patron.

Le tour de passe-passe qui est opéré avec cette taxation des retraités va directement au patron : la baisse des cotisations étant censé rapporter plus au salarié que la hausse de la CSG, c'est le retraité qui est appelé à payer... à la place du patron pour qui il travaille !

Il n'est pas prévu que quelqu'un vienne faire le ménage chez vous en échange de cette part de salaire que vous payez à la place du patron, il travaillera toujours pour le patron, mais c'est vous qui le paierez !

TOUS LES SALARIES CONCERNES !

De plus, la baisse des pensions ne concerne pas que les retraités actuels, mais tous les salariés ! **Un salarié... c'est un futur retraité.**

Sa pension sera diminuée de la même façon de 1,7% quand il prendra sa retraite. La baisse des pensions concerne tous les salariés !

Enfin, heureusement que nous n'avons pas attendu Macron et ses millionnaires, qui, par la précarisation, font vivre la jeunesse dans l'incertitude, sans pouvoir bâtir de projets, et parfois dans la misère, pour ne pas laisser les jeunes à la rue, car ils y seraient pour de bon !

Ceux qui devraient culpabiliser, ce sont eux, mais ils n'ont aucune morale, seulement l'argent qui coule à flot, et des paradis fiscaux. Il faut les faire cesser de nuire ! **Non à la baisse des pensions, non à la hausse CSG !**

Histoire de Doigts

q La presse n'a pas hésité à parler « de coup de pouce », en annonçant l'augmentation de 0,8% des pensions en novembre 2017. Ils se sont simplement trompés de doigt.

Cette augmentation est le résultat du calcul réglementaire résultant de la hausse des prix (après abandon depuis 1993 du calcul sur les salaires).

Mais elle fait aussi suite au blocage des pensions depuis 2013 décidé par le gouvernement dont Macron était membre.

Au final, aucun rattrapage, et donc baisse importante de nos pensions, d'autant plus que les 0,8% n'ont concerné que le régime général, les complémentaires sont restées à zéro, et que nous avons été taxé par ce même gouvernement de 0,3% durant la période de blocage, avant la ponction sur la CSG.

Alors, coup de pouce ? Non, si c'est un doigt c'est le majeur !

ET CE N'EST PAS FINI !

Ils veulent repousser encore la date de la revalorisation (qui a été portée de janvier à avril, puis avril à octobre, et maintenant, janvier suivant) ce qui ferait perdre au final 1 année de revalorisation !

Et, pour les complémentaires (qui sont bloquées à 0), la fusion des régimes pourrait entraîner une baisse des pensions dès 2019, certains parlent d'une baisse de 9% en 15 ans...

Sans réaction massive des retraités et des salariés qui sont futurs retraités, rien ne les arrêtera !

Alors... : Tous ensemble !